



Droit de Naître

Les mamies soixante-huitardes fêtent les 60 ans de leur cher *Planning*

L'avortement est « une pratique merveilleuse », clament-elles

Sommaire

60 ans du *Planning Familial*
pages 1, 2 et 3

10 moyens concrets pour
en finir avec l'avortement
pages 4 et 5

Le Collège national des
sages-femmes prend fait
et cause pour
l'avortement
pages 6 et 7

Non à la répression des
opposants à l'avortement !
page 8

Le courrier des amis
de *Droit de Naître*
page 8

Il est 15h30 ce vendredi 4 mars au Sénat. Quelques mamies tapé-dur pénètrent sous les ors de la République. Par grappes, elles gagnent la salle Clémenceau où le *Planning familial* s'apprête à célébrer son anniversaire par un colloque rétrospectif où

se succéderont militants, médecins et politiques dans un mélange des genres qui est la marque de l'association. L'ambiance rappelle davantage un pot de départ à la retraite qu'à une « surprise party ». Normal, le *Planning* a 60 ans et très peu d'enfants...

(suite page 2)

March for Life 2016

Le 22 janvier 2016, des dizaines de milliers d'Américains ont manifesté à Washington pour demander l'abrogation de l'arrêt *Roe v. Wade* autorisant l'avortement dans leur pays.

Malgré une tempête de neige apocalyptique, la foule – majoritairement composée de jeunes et de familles venus en paroisse – était présente pour faire entendre la voix des tout-petits que l'on assassine en silence.

Le mouvement *prolife* est particulièrement dynamique aux Etats-Unis, faisant trembler le *Planned Parenthood* depuis la diffusion d'une série de vidéos prouvant les pratiques abjectes de ce lobby.

Droit de Naître, qui était présente comme chaque année, salue la pugnacité des Américains qui devrait nous inspirer en France. Rien – ni les tempêtes météorologiques ou politiques (les gesticulations du gouvernement Valls autour de l'état d'urgence) – ne doit nous faire taire. La vie mérite d'être défendue à temps et à contre-temps !



L'événement est placé sous le marrainage (sic) de la sénatrice socialiste Michèle André, également vice-présidente de la fraternelle parlementaire, qui ouvre les festivités par quelques propos convenus. Vient ensuite un message vidéo de Najat Vallaud-Belkacem. Après avoir assuré le *Planning* de son soutien, le Ministre de l'Éducation nationale se félicite qu'en 2015 plus de 200 000 enfants aient été « formés » par le *Planning* via les interventions de l'association en milieu scolaire.



« Quand je vois le sang, je vois la liberté »

Militante, Mme Vallaud-Belkacem rappelle que le site ivg.gouv.fr est l'enfant commun du *Planning familial* et de son ministère. Mais il y a une autre créature dont le gouvernement revendique la maternité : l'extension du délit d'entrave à l'IVG. L'évocation de cette disposition légale qui condamne les militants pro-vie à la prison ferme est propre à faire dodeliner de plaisir les têtes chenuës.

Au message de Najat Vallaud-Belkacem, répond le prêche de Véronique Séhier, coprésidente de l'association. On peine à la croire en voyant la cinquantaine de vétérans présents dans la salle, mais le *Planning familial* est une araignée qui tisse sa toile sur tout le territoire avec près de 76 officines réparties en métropole et outre-mer. Autorisée à pénétrer dans l'enceinte scolaire, supposée neutre, l'association revendique par la voix de sa coprésidente un « engagement profondément politique ». Il est nécessaire d'éduquer « à l'égalité et à la sexualité dès le plus jeune âge », prône Mme Séhier. Face aux « idées conservatrices (qui) font leur grand retour » le *Planning* doit « poursuivre le combat contre la morale ».

Les propos de Danielle Gaudry, gynécologue et ancien membre du Bureau national du *Planning*, font froid dans le dos. Face à ses amies, elle se souvient avec émotion du jour où elle a appris la méthode Karmann (avortement par aspiration). La gynécologue évoque son combat dans les années 1970. Elle pratiquait des avortements illégaux, « c'était gratuit, c'était beau ». La salle s'esclaffe quand la militante rappelle, guillerette, que les femmes avortaient en face d'une maternité

appelée *Les Cigognes*. D'après elle, « c'était une pratique merveilleuse, les femmes participaient vraiment à leur avortement et repartaient avec beaucoup d'espoir et d'énergie. » Le docteur Gaudry cite le témoignage d'une patiente se faisant avorter : « Quand je vois le sang, je vois la liberté ».

« Bonjour à toutes, à tous et aux autres... »

Après cette évocation de l'âge d'or, Carine Favier, coprésidente du *Planning*, évoque son engagement contre le SIDA. À l'entendre on se dit que le virus n'avait pas que des inconvénients... Il a en effet offert à l'association l'opportunité d'entrer dans les établissements scolaires. Mouvement militant, le *Planning* utilise à la fin des années 1980 le masque de l'assistance sanitaire pour endormir la vigilance des parents et des directeurs d'établissements. Caroline Rebhi, membre du Bureau national du *Planning*, avoue néanmoins de « grands moments de solitude quand on parle de sexualité en maternelle ou en primaire ».

La promotion de l'avortement « libre et gratuit » n'est plus le seul combat du *Planning familial*. L'association ferraille aujourd'hui contre « l'hétéro-normativité ». Une militante de l'antenne nordiste du *Planning* commence son intervention par un retentissant : « Bonjour à toutes, à tous et aux autres ». Bienvenue dans le meilleur des mondes... Comme dans le roman d'Aldous Huxley, l'enfance est le terrain de la lutte. C'est dès le plus jeune âge que l'on doit, d'après elle, conditionner au rejet de l'homophobie. Virulente, elle assène : « Il faut mettre à mal le système réactionnaire qui prétend assigner un destin à une personne

suisant l'apparence de ses organes génitaux. » Vifs applaudissements dans la salle.

Sa collègue, conseillère conjugale qui se présente comme lesbienne et coauteur d'une brochure diffusée en milieu scolaire intitulée « tomber la culotte », propose d'aider les hétérosexuels à mieux vivre par une déconstruction des stéréotypes de genre...

Bien que l'événement se soit voulu festif, les militants « féministes et laïcs » ne cachent pas leur inquiétude face au « retour de la droite pétainiste et vichyste ». « Le combat est permanent », regrette Jean-Marie Bonnemayre – président du *Conseil National des Associations Familiales Laïques* – « chaque enfant a droit à une éducation laïque débarrassée des préjugés familiaux ».

Jean-Marc Roirant, président de la *Ligue de l'Enseignement*, vitupère contre « les associations catholiques qui empêchent par leurs pressions sur les autorités publiques, la diffusion (à l'école) de dessins représentant deux hommes se donnant la main ».

« Les jeunes perçoivent le féminisme comme une affaire de lesbiennes, de frustrées »

Lucie Daniel, chargée du programme « Jeunes » au *Planning*, se veut optimiste mais ne peut s'empêcher de rappeler à ses camarades l'évidence : « Les jeunes du *Planning* ont vieilli ». Elle constate que, auprès des nouvelles générations, le mouvement a l'image d'une « association de soixante-huitards ». Quand elle parle de féminisme avec les jeunes « les choses se compliquent »... D'après elle, ceux-ci y voient « une affaire de lesbiennes, de frustrées ».

La conclusion de ce singulier anniversaire revient au Ministre des Familles (sic). Sous les applaudissements de l'auditoire clairsemé, Laurence Rossignol salue la « remarquable, longue et belle histoire » du *Planning*. Elle définit sa mission ministérielle comme étant celle de « faire vivre le féminisme et de dénicher le sexisme partout où il se cache ». Le Ministre fait part de ses regrets quant au renoncement par le gouvernement d'offrir la PMA aux lesbiennes. « Nous n'avions pas anticipé le mouvement de la *Manif pour Tous* », justifie-t-elle.

Aujourd'hui, le gouvernement ne veut pas « prendre le risque de porter ce changement » mais le Ministre assure « attendre la moindre fenêtre de tir pour agir sur ce dossier ».

Rassérénée quand il s'agit d'évoquer l'action du gouvernement sur l'avortement, Laurence Rossignol se félicite que « l'IVG » soit devenue « un acte courant dans la vie des femmes ». Elle insiste : « Il faut légitimer cet acte, ne pas en faire un acte de culpabilité », raison pour laquelle la notion de détresse a été supprimée de la loi Veil ; « il faut que les femmes puissent dire qu'elles ont très bien vécu leur IVG. »

Le cadeau d'anniversaire du « Ministre des Familles »

Le Ministre revendique « un cadeau d'anniversaire pour le *Planning* » : la loi santé permettant le remboursement à 100 % de tous les actes « médicaux » liés à un avortement et la possibilité pour les sages-femmes d'effectuer des « IVG médicamenteuses ». Quant aux « mouvements réactionnaires » dont la vitalité angoisse les militantes féministes la solution aux problèmes qu'ils posent ne semble pas faire l'ombre d'un doute pour le Ministre : il faut utiliser l'arsenal répressif permis par l'extension du délit d'entrave à l'IVG. « Heureusement, nous avons des alliés à droite », conclue-t-elle, rassurante.



Mme Laurence Rossignol,
Ministre des Familles

Après les discours succèdent les agapes, les militantes de l'égalité se ruent sur le champagne et les noix de Saint-Jacques. Le Ministre ouvre le bal par un élégant « J'arrête pas de bouffer ». Avec l'argent du contribuable, ajoutera-t-on...

Le *Planning familial* est une vieille dame stérile et lucide quant à son avenir incertain. Mais on aurait tort d'envisager ses funérailles. Sevrée de subventions et chouchoutée par les pouvoirs publics, elle peut compter sur l'appareil étatique pour se maintenir en vie encore longtemps, même artificiellement. Au prix, hélas, de nombreuses victimes...

Antony Burckhardt

» 1. Interpellez vos élus.

Du maire de votre ville au Président de la République, en passant par les députés européens, il est fondamental d'exercer une pression constante sur nos élus. Bien sûr, ils ne changeront pas automatiquement leur position mais ils doivent savoir que des milliers de personnes sont révoltées par l'assassinat de plus de 200 000 bébés chaque année en France. Si nous ne réagissons pas, nous laissons le champ libre au *Planning Familial* et au puissant lobby de l'avortement. Vous pouvez écrire personnellement à votre élu local mais à l'échelle nationale le plus efficace et le plus rapide est sans doute de signer une pétition préexistante. En quelques jours ce sont des milliers de plaintes qui arrivent sur le bureau du chef de l'État ou du Premier ministre. Si la campagne atteint une ampleur considérable, c'est l'occasion de convoquer les médias !

» 2. Soyez actif sur les réseaux sociaux.

Twitter et *Facebook* sont d'excellents moyens de diffuser nos opinions à grande échelle et sans le moindre coût ! En quelques heures des centaines de personnes peuvent être atteintes grâce à un simple clic. Il existe de nombreux témoignages écrits et vidéos qui remettent profondément en cause l'avortement. Diffusez-les largement et vous serez surpris du résultat.

» 4. Organisez une conférence.

Dans le cadre de votre paroisse, de votre association ou de votre université, organisez une conférence sur le respect de la vie. C'est l'occasion d'informer le public et de faire des rencontres pour de futures actions pro-vie. Si vous le souhaitez, contactez *Droit de Naître* et nous serons heureux de vous proposer un intervenant.

» 5. Informez les futures mamans.

Un tract ou un bulletin laissé dans une salle d'attente ou sur un présentoir et c'est peut-être une vie qui sera sauvée. Bien souvent les mamans qui hésitent à garder leur enfant le font sous la pression de leur entourage et sont alors orientées vers le *Planning familial* qui propose presque systématiquement l'avortement. Afin d'éviter l'irréparable, diffusez les coordonnées de centres d'aide aux femmes en situation de détresse qui respectent aussi la vie du bébé. *Droit de Naître* propose une ligne téléphonique gratuite (0 800 880 521), plate-forme d'accueil par laquelle l'association apporte une aide concrète aux mères désemparées : écoute attentive et soutien moral, conseils pratiques pour rendre la grossesse plus facile à gérer, informations sur les aides financières légales et la possibilité d'hébergement en maison d'accueil, envoi de documentation, recours éventuel à l'avis d'un avocat...

» 6. Priez

Depuis plus naissante au déb vous. Si ce n'est Sainte Vierge a r notre temps. Par

10 moyens pour en l'avort

» 3. Faites un don.

Si vous-même ne pouvez pas être présent sur le terrain, faites un don. Vous le savez, l'argent est le nerf de la guerre. Contrairement au *Planning Familial* et autres organisations pro-avortement, les associations pro-vie ne reçoivent souvent aucune subvention publique. En termes de moyen matériel c'est David contre Goliath ! Avec un don de votre part vous pouvez permettre à des professionnels et bénévoles de continuer sans relâche leur lutte pour sauver des vies.



et faites prier pour la vie.

Ces dernières années déjà se déroulent annuellement des veillées pour la Vie au début de l'Avent. Participez-y si l'une d'elles est organisée près de chez vous. Ce n'est pas le cas pourquoi ne pas l'organiser vous-même ? A Fatima, la Vierge a recommandé la prière du chapelet avec insistance contre les maux de la terre. Par son intercession demandons à Dieu la fin du fléau de l'avortement !

concrets finir avec l'avortement

» 7. Prenez la parole.

Vous êtes le premier à pouvoir influencer votre entourage : famille, amis, collègues de travail... Pour cela n'hésitez pas à donner votre opinion quand le sujet de l'avortement est abordé. Ne soyez pas découragé par les réactions hostiles mais persévérez et vous serez surpris de constater qu'avec le temps vous engrangez des soutiens et semez le doute dans l'esprit de vos contradicteurs. Pour cela il est très important de ne jamais faire de concession gratuite y compris en ayant recours au vocabulaire de l'ennemi. Parlez d'avortement et non pas d'IVG, de bébé et pas de « grossesse ». Les mots sont les armes avec lesquels on gagne la bataille de l'opinion.

» 9. Participez aux Marches pour la Vie.

Tous les ans se déroule à Paris et dans différentes villes françaises et européennes des manifestations publiques en faveur du droit à la vie. Ces événements sont en croissance constante. Occuper l'espace public est fondamental pour montrer que nous sommes des centaines de milliers à ne pas accepter la banalisation de l'avortement. Votre présence physique est un témoignage extrêmement important. Durant quelques heures vous vous faites le porte-parole des sans-voix. Les responsables politiques savent très bien que pour une personne qui manifeste il en existe des dizaines qui pensent la même chose même si elles ne sont pas descendues dans la rue ce jour-là.

» 8. Adhérez à une association pro-vie.

Un soldat isolé gagne difficilement la moindre bataille... En rejoignant une association pro-vie vous inscrivez vos convictions dans la durée et surtout vous rejoignez un vaste réseau susceptible de vous informer régulièrement et de vous prêter main forte. Proposez vos talents au service de la cause commune ! Pourquoi ne pas devenir bénévole et créer une antenne locale ? Si vous êtes médecin ou juriste vous pouvez apporter une aide précieuse aux associations qui conseillent les futures mamans.

» 10. Formez-vous.

Pour faire face avec succès à nos contradicteurs une bonne formation est nécessaire. La question de l'avortement peut être abordée de divers points de vue : scientifique, religieux, philosophique, politique... Il ne s'agit pas d'avoir un doctorat sur la question mais familiarisez-vous un peu avec le développement de l'embryon, la législation française, la doctrine de l'Eglise. Pour cela vous pouvez commander gratuitement auprès de *Droit de Naître* les brochures « 50 questions et réponses que tout Français devrait connaître contre l'avortement » et « 50 questions et réponses sur le post-avortement » ! Distribué en cinq éditions – 190 000 exemplaires – le premier de ces ouvrages a été personnellement remis à Jean-Paul II, envoyé à tous les députés et diffusé dans le corps médical, particulièrement chez les gynécologues. Le deuxième porte sur les ravages de l'avortement chez la femme. Ils vous aideront dans vos controverses. Vous serez davantage assuré de gagner la bataille si vos armes sont affûtées !



FRANCE
**DROIT DE
NAÎTRE**



Le Collège national des sages-femmes prend fait et cause pour l'avortement

« **V**ous êtes plus que les autres à même de connaître et d'apprécier ce que la vie humaine est en elle-même, et ce qu'elle vaut devant la saine raison, votre conscience morale, la société civile, l'Église et, par-dessus tout, devant Dieu. (...)

« Il vous appartient de faire goûter à la jeune mère, moins par les paroles que par toute votre manière d'être et d'agir, la grandeur, la beauté, la noblesse de cette vie qui s'éveille, se forme et vit dans son sein, qui naît d'elle, qu'elle porte dans ses bras et nourrit de son lait, de faire resplendir à ses yeux et dans son cœur le grand don de l'amour de Dieu pour elle et pour son enfant. »

Voilà l'incomparable vocation des sages-femmes telle qu'esquissée par le Pape Pie XII dans son célèbre discours de 1951, point d'orgue de son magistère sur le mariage et la vie.

Combien l'or de cette noble vocation s'est obscurci en France depuis que les lois Veil, Aubry et Touraine ont voulu transformer la sage-femme en « faiseuse d'anges » aseptisée. Hélas ! avec la complicité des instances représentatives de leur profession.

La preuve en est le XIVe Colloque du Collège National des Sages-Femmes qui a eu lieu les 1^{er} et 2 février 2016 dans l'auditorium de l'Asiem, à Paris, lequel a servi comme plateforme de propagande pour l'Association Nationale des Sages-femmes orthogénistes, euphémisme pour caractériser celles qui n'ont pas honte de pratiquer des avortements.

Selon la présidente de l'ANS-FO, Marjorie Agen, dans sa conférence « IVG et sages-femmes : états des lieux, compétences actuelles et perspectives », cet organisme est né en 2009 « afin de faire émerger une autre parole des sages-femmes pro-choix » et s'est efforcé « de rallier le "monde des sages-femmes" au "monde des militants des Droits des Femmes, de la Contraception et de l'Avortement" de France ».

Bien sûr, elle s'est réjouie du fait que la Loi Touraine de « modernisation » du système de santé, adoptée en décembre 2015, ait permis « aux sages-femmes de réaliser enfin les IVG médicamenteuses ». Mais elle se déclare insatisfaite, car « afin de respecter au mieux le choix des méthodes par les femmes, les sages-femmes devraient pouvoir réaliser toutes les méthodes d'IVG (médicamenteuses et instrumentales) » en suivant les nouvelles recommandations de l'Organisation mondiale de la santé.

Mme Agen applaudit même les activités criminelles de l'organisation militante *Women on Web* qui « permet aux femmes résidant dans un pays où l'avortement est illégal d'accéder à une IVG médicamenteuse » par l'envoi postal du cocktail abortif RU-486+Misoprostol, après une prétendue « consultation en ligne » ! Et sa collègue Jennifer Constant de claironner le début de la nouvelle campagne lancée en 2015 « *women on wings* » qui propose la diffusion de la méthode « à l'aide de drones » !

Le Colloque a servi aussi comme tremplin pour la promotion de l'égaré moral des enfants et des jeunes sous prétexte de prévention de maladies sexuellement transmissibles et de contraception.

Un exposé intitulé « Développer l'éducation à la santé sexuelle en Meuse » a été présenté par Mme Fabienne Galley-Raullin, une sage-femme qui avait déclaré au bulletin du diocèse de Verdun avoir « la foi "chevillée" au corps » mais répondre aussi aux demandes d'avortement sous prétexte que « nous



sommes au service de la vie mais nous comprenons la détresse des femmes même si c'est en décalage avec nos propres valeurs ».

Dans sa présentation, Mme Galley-Raullin a déploré une « appropriation du corps insuffisante : pas de palpation, ni de toucher, ni d'exploration, ni de regard sur son anatomie intime », ni « d'apprentissage de la sexualité ». La cause serait la notion que « la sexualité débute à la puberté », ainsi que le fait que « l'Érotisme est condamné », la sexualité n'étant envisagée que « sur le versant relationnel » et « sur le versant de la reproduction ». Il faudrait donc « développer une approche positive de la sexualité érotique en la différenciant de la sexualité de reproduction » (bref, le très peu évangélique : « jouissez sans entraves ! »).

Les objectifs de formation clinique pour les sages-femmes devraient dès lors comprendre, entre autres, d'« élaborer une approche positive et respectueuse de la fonction sexuelle (non centrée uniquement sur les dangers) », de « connaître le processus de sexualisation : développer les habiletés érotiques (apprentissage) » (sic) et de « définir avec l'adolescente le parcours de santé génésique d'une femme ».

Nicolas Dutriaux, Secrétaire du *Collège National des Sages-Femmes*, en parlant sur la « Spécificité de la consultation des adolescentes », a salué à son tour « l'entrée précoce dans la sexualité (22% des garçons à la sortie du collège, 13,7% des filles – en moyenne entre 13 et 15 ans) », mais a regretté le « moindre recours aux préservatifs lors des premiers rapports ». Et il n'a pas manqué de féliciter « l'association AIDES... pour ses programmes de soutien communautaires (communauté gay, transsexuels, travail auprès des migrants) ». Un parcours



» Un local de réunion pour le moins surprenant

Ces appels à une connivence militante des sages-femmes avec l'avortement et l'incitation aux jeunes à « développer leurs habiletés érotiques » ont retenti à quelques pas d'une chapelle où est présent le Seigneur de la vie, le Même qui a averti : « Celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait pour lui qu'on lui suspende une meule à âne autour du cou et qu'on le précipite au fond de la mer. » (Mt 18, 6)

En effet, l'*ASIEM* est une structure légale attachée à l'*Œuvre du Bon Conseil*, fondée en 1894 par l'abbé Louis Esquerré, vicaire de la paroisse St-François Xavier (Paris 7e), dans le but d'aider les familles dans leur mission éducative.

Par son activité de locations de salles, l'*ASIEM* aide et soutient l'action du Bon Conseil. Mais on a le droit de se demander s'il est légitime pour une institution catholique de remplir ses caisses en louant des salles pour un colloque où l'on fait l'apologie de l'avortement et de l'initiation précoce à la sexualité de ces mêmes enfants qui étaient probablement en train de jouer dans des salles voisines.

L'*Œuvre du Bon Conseil* et son directeur et aumônier seraient mieux avisés de faire respecter le caractère propre de l'institution – comme cela se fait dans l'enseignement catholique, sans pour autant pratiquer une discrimination illégale – en évitant que la logique commerciale prenne le pas sur leur mission d'annonce de l'Évangile. Au risque de devenir de pitoyables « marchands du temple ».

qui « peut tout à fait être proposé aux adolescents dans la construction de leur autonomie d'adultes afin de garantir leur santé sexuelle » !

Au cas où il resterait un doute sur le contenu de ce concept, il a tenu à préciser que la « santé reproductive » (un synonyme) intègre désormais « le droit à une vie sexuelle satisfaisante et à la liberté dans ses choix reproductifs ». Pour l'OMS et les associations militantes, ce choix doit inclure impérativement l'accès à un avortement sûr. ■

« Les Nouvelles de Droit de Naître »
est une publication de
l'Association *Droit de Naître*.

ISSN : 1283-699

Directeur de la publication : M. Fernandez
Comité de rédaction : M. Georges Martin

Edité par *Droit de Naître*, association loi 1901,
constituée le 21 septembre 1995, durée illimitée.

N. SIRET : 407 650 175 00034

Siège social : 39 av. Pasteur – 92400 Courbevoie
Tél. : 0 800 880 521 – Fax : 01 47 68 84 79

E-mail : contact@droitdenaitre.org

Site : www.droitdenaitre.org

Flashage-impression :

GEIE Européenne de Médias

ZI St-Arnould 28170 Châteauneuf-en-Thymerais
RCS C383983798

“ Non à la répression des opposants à l’avortement ! ”

Le courrier des amis de
Droit de Naître



✓ « Quand s’annonçait mon sixième enfant, mon mari m’a suggéré un avortement. Ce n’était pas encore courant et assez difficile à obtenir. Mais d’emblée, j’ai refusé, disant que si le Seigneur nous en donne, il nous donnera aussi les moyens de les élever... Les cinq ont tous bien réussi dans leurs études : médecin, ingénieurs. Mais la dernière n’était pas pareille, elle s’est contentée du titre d’aide-soignante. Entre 2000 et 2010, mon mari a eu Alzheimer... Ma fille, qui habite toujours avec moi m’a aidée à le soigner. Grâce à elle, il a pu rester à la maison jusqu’à son décès en 2013. »

Mme M.D. de Huttenheim (67)

✓ « Le sujet de l’avortement je le connais très bien et je voudrais vous partager ce que la ou les lois n’ont pas imaginé. Je vais énumérer le plus dur : les remords inextinguibles qui brisent la vie pour des femmes, même si elles ont ensuite quelques enfants. Qui peut les consoler ? Ce qu’il faut c’est que les garçons soient au courant du désastre. Il faut les avertir que rien n’est fini par l’avortement ! »

Mme J.D.S. de Mareil-Marly (78)

Monsieur le Premier Ministre,

Suite au vote de la Loi santé, adoptée par les députés le 17 décembre 2015, qui banalise encore davantage l’avortement en supprimant le délai de réflexion, Mgr Aillet, évêque de Bayonne, a exprimé ce 12 janvier via twitter son indignation : « L’État prétend protéger les citoyens contre Daech et s’engage dans une campagne pro-IVG condamnant des innocents à la violence : illisible ! »

Immédiatement, il a fait l’objet d’un véritable lynchage de la part de votre gouvernement et de votre majorité parlementaire.

Le député socialiste des Pyrénées-Atlantiques, Colette Capdevielle, a dénoncé des « tweets ignobles » jugeant qu’« il n’appartient pas à un responsable religieux de faire de la politique de manière aussi violente et de ne pas respecter la loi ».

Le Ministre de la Santé, Marisol Touraine, a qualifié d’« insupportables, inacceptables et irresponsables » les propos de l’évêque de Bayonne.

Sur le service public (France Inter) l’« humoriste » Sophie Aram légitime la violence physique contre l’évêque de Bayonne et tous les opposants à l’avortement en regrettant qu’à leur égard « il y a des coups de batte qui se perdent » (18/01/16).

Ce déchaînement n’est que la dernière étape d’un processus qui vise à rendre illégal tout débat sur l’avortement. Il fait suite en particulier à la condamnation en septembre 2013, pour délit d’entrave à l’IVG, du docteur Xavier Dor dont le « crime » est d’avoir remis des chaussons de bébé à une femme s’interrogeant sur l’opportunité de recourir à un avortement. Votre gouvernement a étendu en 2014 ce délit d’entrave à l’accès à l’information sur l’IVG. Tout le monde comprend que ce sont les sites offrant une alternative à l’avortement qui sont visés.

Je m’insurge avec indignation contre le traitement réservé à Mgr Aillet et je trouve inadmissible que les opposants à l’avortement soient traqués, écartés et parfois même emprisonnés.

Alors qu’il y a moins d’un an vous vous faisiez le chantre de la liberté d’expression en vous proclamant « Charlie », votre gouvernement tente aujourd’hui – via un carcan judiciaire – d’imposer une véritable censure sur un sujet aussi fondamental que le droit à la vie.

Non, M. le Premier Ministre, contester la mise à mort légale des enfants à naître n’est pas un délit, c’est un droit et même un devoir ! Je vous demande donc de recadrer votre majorité et de garantir la liberté d’expression de celles et ceux qui ne font que rappeler la morale et la vérité !

► Mme Marion Maréchal-Le Pen, député du Vaucluse

✓ « L’IVG est un acte aux conséquences physiques et psychiques sérieuses, le banaliser constitue une atteinte à l’intégrité de jeunes filles inconscientes de la portée de leur geste. A ce titre, la brochure que vous m’avez aimablement envoyée est riche d’enseignements. Notre jeunesse doit être préservée d’une logique mortifère véhiculée par la gauche dogmatique et ses relais associatifs qui se sont fait une spécialité d’encadrer l’éducation sexuelle de nos enfants. Chaque année, des centaines de milliers d’euros sont alloués à des associations politisées qui font la promotion du recours à l’avortement (...). Il convient de mettre un terme à un financement aux relents clientélistes qui fait la part belle au militantisme politique aux dépens des personnes démunies et d’une action sociale efficace. »